

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3777
22 janvier 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 21 JANVIER 1957, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET
D'IRLANDE DU NORD

J'ai l'honneur de joindre à la présente lettre un mémorandum relatif aux événements survenus récemment dans le voisinage de la frontière entre Aden et le Yémen, auxquels le Chef de la délégation du Yémen à l'Assemblée générale des Nations Unies a fait allusion dans la lettre qu'il vous a adressée le 14 janvier (S/3773).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de ce mémorandum à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Pierson Dixon

MEMORANDUM

Le 14 janvier, le Chef de la délégation du Yémen aux Nations Unies a adressé au Président du Conseil de sécurité une lettre contenant des allégations au sujet de certains événements qui se sont produits le 8 et le 9 janvier, à proximité de la frontière entre Aden et le Yémen. Ces incidents viennent de faire l'objet d'une enquête, qui a permis d'établir les faits suivants.

Le 8 janvier, juste avant minuit, des rebelles agissant à l'instigation du Gouvernement du Yémen ont tiré des coups de feu sur huit postes de garde du Gouvernement du Protectorat d'Aden situés à Sufra et à Jalila, près de Dhala. Des troupes de sécurité du Protectorat d'Aden ont poursuivi les rebelles jusqu'au poste-frontière de Sana, dans le Protectorat d'Aden, et ont continué à échanger des coups de feu avec eux alors qu'ils se repliaient sur Kataba.

Aucun avion britannique ni aucun détachement des forces terrestres britanniques n'est intervenu à Assoma. Il est également faux que des avions britanniques aient survolé l'aéroport de Harib. Lorsque les forces yéménites ont attaqué Sudakiya,

qui se trouve dans le Protectorat d'Aden, l'aviation britannique a appuyé les défenseurs, mais n'a franchi nulle part la frontière.

Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni saisit cette occasion pour signaler que, depuis longtemps, le Gouvernement du Yémen incite la population et ses tribus à violer la frontière du Protectorat d'Aden, à subvertir et à armer les sujets des souverains des petits Etats arabes placés sous protection britannique et cherche à dissimuler ces agissements en formulant des protestations et de la propagande contre les prétendues intrusions britanniques au Yémen, qui, après enquête, se révèlent régulièrement et manifestement fausses.

Le Gouvernement de Sa Majesté espère cependant qu'il sera possible de régler les problèmes frontaliers en suspens au cours de conversations directes avec les représentants du Gouvernement du Yémen. Le 4 décembre 1956, le Gouvernement du Yémen a proposé que des représentants des Gouvernements d'Aden et du Yémen se rencontrent en un lieu situé à proximité de la frontière entre Aden et le Yémen. Le Gouvernement de Sa Majesté a consulté les souverains du Protectorat d'Aden au sujet de cette proposition. Les souverains ont accepté que la réunion ait lieu. L'un d'eux, le Chérif de Beihan, a donné son accord sous réserve que les forces yéménites évacuent d'abord les postes qu'elles ont récemment occupés sur son territoire et qu'elles rétablissent le droit traditionnel d'utiliser la source de Husn Fagih dont dépend l'approvisionnement en eau de Nejd Markad, dans le Protectorat d'Aden. Le 14 janvier, le Chargé d'affaires de Sa Majesté à Taiz a reçu pour instructions de proposer au Gouvernement du Yémen d'engager des pourparlers à ces conditions. A la connaissance du Gouvernement de Sa Majesté, aucune réponse n'a encore été reçue du Gouvernement du Yémen.

Le Gouvernement de Sa Majesté espère que cette rencontre frontalière aura lieu et qu'à la suite de cette réunion le Gouvernement du Yémen acceptera de constituer une commission mixte anglo-yéménite chargée de délimiter les zones en litige de la frontière de facto, comme le prévoit l'échange de notes entre le Gouvernement de Sa Majesté et le Gouvernement du Yémen en date du 20 janvier 1951.

Le 21 janvier 1957